



Compte rendu du conseil scientifique du 22 novembre 2012

Les conseils de novembre 2012 se tiennent dans le Pavillon de la Reine du Château de Vincennes, grâce à François Gasnault, conservateur général du patrimoine et chef du centre historique des archives du Service Historique de la défense (SHD).

La directrice de l'EFR et les présidents du conseil scientifique et du conseil d'administration le remercient, ainsi que le Général de brigade Olivier Paulus.

Composition du conseil scientifique

Membres présents ou représentés (17)

M. Jacques DALARUN, directeur de recherche à l'Institut de recherche et d'histoire des textes, Président du conseil scientifique ;

M. Philippe BOUTRY, président de l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne.

Mme Annie COISY, représentant élu des enseignants chercheurs (y compris les membres) et assimilés ;

M. Alain DEWERPE, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales ;

Mme Hélène DUCHÊNE, directrice des politiques de mobilité et d'attractivité au ministère des affaires étrangères et européennes (représentée par M. Philippe REVAUD) ;

M. Jean-Louis FERRARY, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (AIBL), Président du conseil d'administration ;

M. Roger GENET, directeur général pour la recherche et l'innovation au MSER (représenté par M. Henri DUDAY) ;

M. Andrea GIARDINA, Istituto Italiano per la Storia Antica (procuration à Mme Catherine VIRLOUVET) ;

M. Stéphane GIOANNI, directeur des études de l'EFR élu par ses pairs ;

Mme Anna Maria RAO, professeur d'Histoire moderne à l'Université de Naples Federico II ;

Mme Dominique RIGAU, professeur à l'Université Pierre-Mendès-France (Grenoble) ;

Mme Agnès ROUVERET, professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense ;

M. Georges-Henri SOUTOU, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques ;

M. André VAUCHEZ, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;

M. Alexandre VINCENT, représentant élu des membres de l'EFR ;

Mme Catherine VIRLOUVET, directrice de l'EFR ;

M. Michel ZINK, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (représenté par M. Yves-Marie BERCE).

Assistaient également à la séance

M. Stéphane BOURDIN, directeur des études à l'EFR ;

M. François DUMASY, directeur des études à l'EFR ;

M. Richard FIGUIER, directeur des publications à l'EFR ;

Mme Claude POUZADOUX, directrice du centre Jean Bérard de Naples ;
M. Jean SCHNEIDER, secrétaire général de l'EFR.

Absent

M. Pascal MARTY, directeur adjoint scientifique au CNRS.

Ordre du jour

1. Examen du procès-verbal de la séance du 19 juin 2012
2. Informations de la directrice
3. Présentation du programme de recherche « Le delta du Tibre. 3000 ans d'histoire. Les défis du présent »
4. Examen des manuscrits externes présentés pour publication
5. Questions diverses

1. Examen du procès-verbal de la séance du 19 juin 2012

M. Henri Duday fait remarquer qu'il est indiqué composition du conseil d'administration au lieu de conseil scientifique.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (17 voix).

2. Informations de la directrice

Mme Catherine Virlovet informe les membres du conseil scientifique du contenu des réunions sur la mutualisation entre les directeurs des EFE.

Il est question de redimensionner les postes de secrétaires généraux (DGS) au fur et à mesure des départs. Une mutualisation des agents comptables est aussi prévue.

Des contacts ont été pris avec le MAEE au sujet des UMIFRE.

La directrice rappelle le caractère très contraint du budget et du contrat quinquennal qui conduit à geler un poste de membre en 2013-2014. Il y aura donc 17 membres + 1 membre à titre étranger (Luxembourg).

La prochaine réunion avec la DGEIP est prévue le 29 novembre 2012.

M. Philippe Revaud indique que Mme Hélène Duchêne, directrice des politiques de mobilité et d'attractivité au ministère des affaires étrangères et européennes, sera présente à la signature des contrats.

Un débat s'instaure autour du gel de ce poste de membre.

Des inquiétudes s'élèvent sur un gel définitif.

Pour M. Philippe Boutry, ce « rééchelonnement » d'un poste peut être utile s'il s'agit de préserver l'avenir.

M. Yves-Marie Bercé demande si on ne pourrait pas recourir plus souvent aux membres à titre étranger qui ont leur propre financement.

Mme Catherine Virlovet répond que le plafond d'emploi a été confirmé par la tutelle. Il ne s'agit donc que d'un gel temporaire. Pour les membres étrangers, il s'agit d'une tradition, surtout à l'École française d'Athènes. Une convention sera signée au printemps avec l'université de Sao Paulo au Brésil et pourrait à terme amener au recrutement d'un membre à titre étranger.

M. Jean-Louis Ferrary revient sur l'autonomie et les RCE. L'EFR n'a rien négocié avec le MESR. Il ne faut donc pas parler de RCE, qui est le fruit d'une procédure complète (audit de l'inspection générale, négociation de la masse salariale...) et s'accompagne d'une augmentation du personnel administratif. Il considère que le gel du poste de membre n'est pas définitif et il évoque aussi le problème des indemnités de résidence des membres qui sera bientôt en discussion avec Bercy.

M. Alexandre Vincent insiste sur la préoccupation des membres et leur souhait très fort d'un gel pour un an seulement.

3. Présentation du programme de recherche « Le delta du Tibre. 3000 ans d'histoire. Les défis du présent »

Il s'agit de l'étude du territoire entre Rome et la mer, associant à l'EFR la Surintendance spéciale aux biens archéologiques de Rome, la British School de Rome, l'Institut hollandais de Rome et le CROMA (Université Roma 3).

Un projet européen va être déposé dans le cadre d'un programme COST de mise en réseau. Il concerne les sciences humaines et les sciences de la terre.

Les deux rapporteurs de ce projet sont Mme Agnès Rouveret et M. Alain Dewerpe.

Pour Mme Agnès Rouveret, ce projet est original et audacieux, voire novateur. Les collaborations sont très solides, bien ancrées dans les réalités italiennes. Les programmes français ont porté leurs fruits (Suburbium, ANR Entrepôts). C'est un programme sur la longue durée qui concerne les trois sections de l'EFR.

Plusieurs thématiques de ce projet sont affichées dans le contrat quinquennal. C'est un projet croisé entre archéologie et histoire, qui devrait prendre en compte les derniers développements de l'archéologie depuis 15 ans et être comparatiste avec le delta du Nil. Mais l'appellation delta du Tibre lui semble impropre.

Pour Mme Agnès Rouveret, le choix de la British School et de l'Institut hollandais est judicieux. L'équipe sera aguerrie, avec une solide expérience.

Sur la période archaïque, il conviendrait de renforcer l'équipe sur les premières transformations du paysage. Pourquoi pas Filippo Coarelli ?

En conclusion, elle préconise une bonne articulation entre les différentes périodes concernées et de ne pas négliger les périodes intermédiaires.

M. Alain Dewerpe considère que ce projet est en cours de montage et que rien n'est définitif. C'est un projet très ambitieux : internationalisation, interdisciplinarité, longue durée, plétude.

C'est l'encyclopédie du delta du Tibre, l'étude complète d'un territoire.

En ce qui concerne les thématiques, le canevas est en cours de stabilisation ; les axes principaux sont bien définis.

Pour le réseau institutionnel et l'interdisciplinarité, la vision est maximaliste et on voit encore mal comment relier tout cela.

Pour la longue durée, comment assurer le lien entre l'antiquité et le contemporain sur 3000 ans ? Comment cela peut-il s'intégrer dans l'aide à la décision ?

La chronologie du projet est peu définie ; pour l'ERC, il est fondamental d'avoir un budget prévisionnel.

En conclusion, M. Alain Dewerpe y voit un beau projet, risqué et intellectuellement fort.

M. André Vauchez s'associe aux éloges des deux rapporteurs. Il insiste sur les époques paléochrétienne et médiévale. Santa Passera atteste les rapports entre Rome et Égypte aux V^e et VI^e siècles. Il ne faut pas négliger cette époque.

Pour lui aussi, l'expression delta du Nil est inexacte. Il emploierait plutôt Bouches du Tibre. Il rappelle que cette zone est gangrénée par la pègre (c'est là que Pasolini a été assassiné). L'Isola Sacra est toujours fermée et inaccessible.

M. Georges-Henri Soutou rappelle qu'il est préférable d'avoir un pays PECOS (pays d'Europe centrale et orientale) partie prenante pour avoir un financement européen. Il reprend l'expression « Rome sur mer » d'un journaliste.

M. Jacques Dalarun voit l'intérêt de la longue durée. Au-delà du passé et du présent, elle permet de prévoir les risques. 4 degrés de plus et toute cette zone sera sous l'eau !

Il ne s'agit pas d'un delta, mais il faut avoir la Camargue et le delta du Pô en points de référence.

Les zones d'embouchure ont une échelle macroéconomique (c'est le débouché de grandes villes), mais aussi une micro économie : pêche fluviale et maritime, système marginal, zone à la limite du non-droit (remontée des anguilles dans le Pô, gitans en Camargue).

Revenant sur l'importance d'ouvrir sur l'époque médiévale, M. Stéphane Gioanni précise que des chercheurs italiens sont présents sur cette période dans le programme (Mme Daniela Esposito, université la Sapienza, Monsieur Riccardo Rao, Université de Bergame).

M. Yves-Marie Bercé est admiratif sur le choix du programme. Il ajoute le poids du paludisme (vents amenant les moustiques), la désertification au XVII^e siècle, la climatologie. Il y a une dimension anthropologique, un type humain lié à cette zone.

M. Henri Duday évoque les études de pollutions dans les sédiments.

M. Philippe Boutry estime important d'ajouter une histoire de la médecine, voire du climat. Mais il y a aussi un deuxième aspect à considérer : l'importance des projets de transformation de la campagne romaine pour la rendre plus humaine (projets qui tiennent de l'utopie, depuis les dessins de Pie VI jusqu'au projet de Fiumicino, en passant par les JO de 1940.)

Mme Catherine Virlovet rappelle qu'il s'agit d'une première expérience de présentation d'un projet de recherche au conseil scientifique. Elle est à renouveler.

Elle insiste sur la continuité, la longue durée, les périodes intermédiaires. Les médiévistes seront impliqués, le Haut Moyen Âge a son importance.

Elle répond aux inquiétudes de M. Alain Dewerpe sur le montage : il s'agit d'un pré-programme. Les participants eux-mêmes ne l'ont pas encore vu.

Le terme delta n'est pas pertinent, il faudra en trouver un autre.

Il s'agit d'attirer l'attention sur ce patrimoine aux richesses archéologiques très importantes mais actuellement peu accessibles au public et peu valorisées, en dehors du site d'Ostie antique. Elle souligne l'importance de la climatologie, comme l'a montré une récente crue du Tibre.

Elle remercie les deux rapporteurs et les membres du CS pour leurs observations judicieuses.

Le montage du dossier pour l'Europe n'est pas encore fait

M. Jacques Dalarun se félicite de ce débat.

4. Examen des manuscrits externes présentés pour publication

Section antiquité

• **Elisabeth Buchet, *Tibur et Rome : étude des processus d'intégration d'une cité latine***

Rapporteur : John Scheid (Collège de France), Michel Humm (Université Marc Bloch-Strasbourg)

Ce manuscrit de 649 pages, tiré d'une thèse de doctorat, préparée sous la direction d'Alexandre Grandazzi et soutenue en 2011 à l'Université Paris-IV-Sorbonne, se propose d'étudier les relations entre Rome et la cité latine de *Tibur*, Tivoli, des origines au début de l'époque impériale, en s'attachant tour à tour au cadre événementiel, malgré la rareté des sources, aux cultes de *Tibur* et enfin à la transformation de cette cité latine en centre de villégiature pour les membres des ordres supérieurs romains. La thèse n'a toutefois pas été modifiée en vue de sa présentation et les deux rapporteurs soulignent les faiblesses du texte (manque d'illustrations, erreurs factuelles, manque de regard critique sur la bibliographie). Suivant l'avis des rapporteurs, le CS rejette la demande de publication.

• **Saimir Shpuza, *La romanisation de l'Illyrie méridionale et de la Chaônie***

M. Shpuza, chercheur à l'Institut Archéologique de l'Albanie et membre de la mission archéologique franco-albanaise d'Apollonia d'Illyrie présente pour la 3^e fois un manuscrit tiré de sa thèse de doctorat, soutenue en 2008 à l'Université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne sous la direction de Roland Etienne et Shpresa Gjongecaj. Le manuscrit comprend 287 pages et 45 illustrations. Cette étude trace une synthèse de l'évolution des sociétés qui se partagent l'actuel territoire albanais, mais qui sous l'Empire appartenaient à trois provinces distinctes (Dalmatie, Macédoine et Epire), depuis les royaumes illyriens en guerre contre Rome à l'époque hellénistique jusqu'à la fin de l'Antiquité. Ce manuscrit a déjà été présenté en 2010 et les rapporteurs, E. Deniaux et O. Picard, demandaient un certain nombre de modifications. A l'issue de la 2^e présentation, en 2011, le CS acceptait le principe d'une publication, mais sous réserves de modifications supplémentaires, et de l'ajout d'une préface de P. Cabanes. La 3^e version, présentée en 2012, n'a été que superficiellement modifiée et le CS réitère donc son acceptation de principe d'une publication, mais sous réserve que des modifications soient apportées au texte, sous le contrôle du préfacier et du directeur des études pour l'Antiquité.

Section Moyen Âge

• **Donato D'Amico, *Il monachesimo nuovo nell'Italia meridionale : Giovanni da Tufara e la congregazione di S. Maria del Gualdo (secc. XII-XVI)***

Rapporteurs : Jacques Dalarun (CNRS, président du CS) et Jean-Marie Martin (CNRS)

Le manuscrit présenté par Donato D'Amico est le texte, remanié en vue de la publication, d'une thèse soutenue à l'université Grégorienne en janvier 2012. Il couvre toute l'histoire d'une petite congrégation monastique fondée dans la seconde moitié du XII^e siècle et disparue au début du XVI^e, dont les établissements se trouvaient presque tous dans l'Apennin samnite et en Capitanate (actuelles provinces de Bénévent et de Foggia). Ce manuscrit a donné lieu à deux rapports contrastés : tout en reconnaissant l'intérêt du sujet et certains mérites de cet

ouvrage d'érudition, J.D. s'interroge sur les objectifs et sur la réception de cette étude qui n'est pas exempte de considérations spirituelles voire apologétiques qui n'auraient pas leur place dans la Collection de l'Ecole. A l'inverse, J.-M.M. recommande la publication de ce « vrai livre d'histoire, solidement étayé, clairement présenté et bien écrit, qui peut être utilisé tant par les spécialistes d'histoire religieuse que par ceux qui s'intéressent à l'Italie méridionale ». Le CS décide de demander l'avis d'un troisième rapporteur en vue du prochain Conseil qui se réunira en avril 2013.

• **Fabio Furciniti, *Mansueto, Damiano e il Basileus. La Suggestio e l'Expositio Fidei della sinodo milanese a Costantino IV.***

Rapporteurs : Claire Sotinel (Université Paris Est-Créteil, membre de la commission de recrutement) et Anne-Marie Turcan-Verkerk (EPHE)

Ce manuscrit propose une édition commentée de la lettre synodale adressée par l'évêque de Milan Mansuetus à l'empereur Constantin, suivie d'une profession de foi adressée au même empereur. La lettre synodale milanaise répond à la demande formulée en 678 par l'empereur au pape Donus, afin que les églises latines s'expriment sur la question monothélite. C.S. regrette l'absence d'une véritable contextualisation historique des enjeux doctrinaux soulevés par ces textes et il faut, selon elle, être très bon connaisseur du concile de 680 et de la querelle monothélite pour tirer profit de la publication. A.-M. T-V n'est pas plus convaincue par cette édition qu'elle juge très dépendante des travaux antérieurs, en particulier pour l'analyse de la tradition manuscrite, et peu convaincante d'un point de vue méthodologique puisque l'auteur se fonde essentiellement sur un manuscrit dont il propose plus une édition diplomatique qu'une véritable édition critique du texte. Le CS exprime un avis défavorable à la publication.

• **Elisabeth Lusset, *Non monachus, sed demoniacus. La criminalité au sein des communautés régulières en Occident (XII^e-XV^e siècle)***

Rapporteurs : André Vauchez (membre de l'Institut, membre du CS) ; Julien Théry (Université Montpellier III)

Ce manuscrit a donné lieu à deux rapports très contrastés : selon A.V., ce travail ne concerne spécifiquement ni Rome ni l'Italie mais il a été pour une part réalisé à partir de sources provenant des Archives du Vatican, en particulier les suppliques de la Pénitencerie : « bien documentée et informée, solidement charpentée et correctement rédigée, cette thèse pionnière mérite sans doute d'être publiée et pourrait, moyennant certains allègements et remaniements, donner naissance à un livre attractif » qui s'inscrit dans un champ de recherche (l'histoire du catholicisme romain et du Droit médiéval) auquel l'EFR accorde beaucoup d'importance. J.T. est d'un avis contraire : il considère que « l'auteur se limite à répéter les enseignements des historiens allemands, français et italiens qui l'ont précédée. L'analyse des formes sommaires de la procédure est réduite au minimum, mal informée, pleine d'approximations, voire de contresens. Sur le plan de l'érudition, l'intérêt de l'ouvrage n'est guère plus net, car les conditions de constitution du corpus considéré ne sont pas présentées avec précision. La conclusion n'est pas exempte de naïvetés et de platitudes ». Le CS décide de demander l'avis d'un troisième rapporteur en vue du prochain Conseil qui se réunira en avril 2013.

• **Christophe Masson, *Des guerres en Italie avant les guerres d'Italie. Les entreprises militaires françaises dans la Péninsule à l'époque du Grand Schisme d'Occident.***

Rapporteurs : Dominique Rigaux (Université de Grenoble, membre du CS) et Jean-Claude Maire Vigueur (Università Roma 3)

Cette thèse étudie les guerres menées en Italie, entre 1381 et 1411, par quatre princes français dans le but de conquérir Gênes et le Royaume de Naples. Elle s'intéresse exclusivement aux aspects militaires de ces entreprises en prenant en compte l'intégralité de l'action militaire française. Aucune de ces questions n'avait fait jusqu'ici l'objet d'études spécifiques. Si l'on ajoute à cela le fait que ce travail repose sur une très riche documentation d'archives dont il a parfaitement su exploiter toutes les ressources, on en conclura que l'on se trouve en présence d'une thèse d'un très bon niveau qui mérite d'être publiée. Les rapporteurs suggèrent néanmoins des modifications formelles qui devraient permettre de réduire la longueur du livre imprimé. Le CS exprime un avis favorable à la publication.

• **Annick Peters-Custot, *Bruno de Cologne en Calabre.***

Rapporteurs : Gerardo Sangermano (Università di Salerno) et Francesco Panarelli (Università della Basilicata)

Ce manuscrit de 300 pages, issu d'un mémoire inédit d'HDR, est consacré à la présence du fondateur de l'ordre des chartreux en Calabre au XI^e siècle. Selon les deux rapporteurs, il s'agit d'un travail original par la méthode comme par le sujet, puisque l'auteur ne se limite pas à étudier la présence de Bruno en Calabre mais s'intéresse au développement de l'Ordre dans le Mezzogiorno et aux fondations successives, en se fondant sur une étude précise et complète de la documentation monastique. Les seules réserves portent sur le titre que G.S. juge réducteur par rapport à la richesse de l'analyse. F.P. propose, quant à lui, d'éviter quelques redites, notamment sur la latinisation de la Calabre, et attire l'attention sur le fait que plusieurs documents publiés en annexes (relatifs à l'époque de Roger II) sont l'objet actuellement d'une vaste entreprise éditoriale au Deutsches Historisches Institut. Le CS exprime un avis favorable à la publication.

• **Aurélié Thomas, *Stratégies politiques et stratégies familiales à Bénévent, Capoue et Salerne de la fin du VIII^e à la fin du XI^e siècle.***

Rapporteurs : Cristina La Rocca (Università di Padova, membre du CA) et Régine Le Jan (Université Paris 1)

Cette thèse se propose de mettre en relation l'organisation du pouvoir dans les principautés lombardes d'Italie du Sud avec la parenté, en étudiant plus précisément les stratégies de dévolution de l'*honor* et les stratégies matrimoniales. Aucun travail de ce type n'avait jusqu'alors été réalisé pour l'Italie méridionale. Cette étude fait apparaître deux « modèles » radicalement opposés après la division de 849 : un modèle capouan-bénéventain et un modèle salernitain qui perdurent, à travers les crises et les changements dynastiques, jusqu'à la conquête normande. Les avis des deux rapporteurs sont globalement favorables : C.L.R. émet toutefois des réserves sur l'introduction un peu trop centrée, selon elle, sur l'historiographie française ; R. L. J. propose quant à elle des suggestions pour prolonger l'étude des liens possibles entre les logiques de parenté de l'aristocratie et les stratégies territoriales. Le CS exprime un avis favorable à la publication.

Section histoire moderne et contemporaine et sciences sociales

• **Matteo di Tullio (Università La Bocconi); Luca Fois (Università degli studi di Milano), *Stati di guerra. I bilanci della Lombardia francese del primo Cinquecento.***

Deuxième présentation après corrections apportées par les auteurs.

Rapporteurs : Jacques Bottin (DR émérite au CNRS) ; Mathieu Arnoux, (Université Paris VII - EHESS).

Les auteurs ont pris soin de suivre scrupuleusement les recommandations qui leur ont été faites, modifiant le plan dans le sens indiqué et apportant les compléments demandés. Quelques ajustements pourraient être encore apportés, notamment en introduisant des titres et sous-titres plus nombreux et plus explicites.

Le CS se prononce en faveur de la publication.

• **Christophe Poupault (Université Paris Ouest Nanterre-La Défense), *À l'ombre des faisceaux. Les voyages français dans l'Italie des Chemises noires (1922-1943).***

Rapporteurs : Georges-Henri Soutou (Fondation Thiers, Centre de recherches humanistes) et Xavier Tabet (Université Paris VIII).

Les rapports ont exprimé un jugement globalement favorable au manuscrit, qui permet à la fois d'interroger la question de la perception et d'offrir une nouvelle vision du quotidien italien sous le fascisme. Il a toutefois été demandé un certain nombre de modifications : réduction du texte, apport d'une analyse plus serrée sur la représentativité des voyageurs, modification du titre permettant d'intégrer aussi les résidents français et remplaçant le terme de voyage par celui de représentation, modification de l'introduction qui annonce un programme différent de celui qui a été suivi. Le CS se prononce en faveur de la publication sous condition de ces améliorations.

• **Diego Carnevale (Università degli studi di Napoli Federico II), *L'affare dei morti. Mercato funerario, politica e gestione della sepoltura a Napoli (secoli XVII - XIX).***

Rapporteurs : Gérard Delille (EHESS) et Jean-Michel Sallmann (Université de Paris X Nanterre).

Les deux rapporteurs ont exprimé un avis favorable ou très favorable à la publication d'un ouvrage considéré comme venant apporter une lecture originale sur le phénomène de la mort à Naples du XVII^e au XIX^e s. Peu de modifications ont été demandées. La principale porte sur l'introduction et la conclusion, jugées insuffisamment problématisées et n'expliquant pas assez les choix méthodologiques de l'auteur. La seconde est une suggestion, celle d'introduire éventuellement un cahier iconographique accompagnant le texte. Le conseil scientifique se prononce en faveur de la publication sous condition de ces améliorations.

M. Jacques Dalarun fait un résumé des publications proposées au conseil scientifique.

Il y a 5 avis favorables, 2 négatifs, 2 pour une troisième expertise et 2 pour un 2^{ème} examen après retouches.

M. Richard Figuiet fait remarquer que les rapporteurs n'ont pas suivi le guide d'évaluation approuvé par le conseil scientifique dans une séance précédente. Le principe est d'avoir une réflexion éditoriale et pas de refaire la soutenance de thèse. M. Jacques Dalarun et Mme Catherine Virlovet estiment que les rapporteurs ont fait de leur mieux pour tenir compte de

ce guide, et qu'ils doivent de toute façon, lorsqu'il y a eu des modifications de fond, revoir aussi les aspects scientifiques.

Dix manuscrits sont en attente au service des publications.

Le prochain conseil scientifique de l'École française de Rome aura lieu le lundi 8 avril 2013.

Quant à la commission d'admission des membres pour l'année 2013-2014, elle se tiendra les 3, 4 et 5 avril 2013.

Les débats sont clos à 12h35.